

23. Mai. 1812

68

a M. Drouot Gouverneur general Du Ste. Pierre

Monsieur le Gouverneur

J'ai recu la lettre que vous m'avez
fait l'honneur de m'envoyer relativement au jeune
Clerc en attendant l'avis de votre Gouvernement
M. le Procureur Monsieur retournant a l'heure et qui
m'a dit qu'il est parti en que très peu de jours sans
rien me dire de la réponse que j'aurais
et que j'ai d'autant plus de plaisir à vous
faire que j'ai que de choses avant agendées à venir
Dire de jeunes hommes pour le quel j'ai un
téméraire beaucoup d'intérêt. Il n'est pas j'en suis
sûr que de l'histoire et de ses événements qui y sont
relatifs. Après lui avoir communiqué l'intention et vu
de quel côté il s'en va à l'Etat de l'archevêque
il s'est assuré que en l'absence de prendre des notions
de ce qui est et je puis dire que en general avide de
s'instruire et très disposé en a se consacrer à tout
ce qu'on pourra lui en dire. Mais quelque diligenter et
pour ce qui est de l'Etat il s'en va mesurer
le Gouvernement que l'engageant dans une nouvelle branche
d'étude on lui donne le temps de l'y lire. Soit en
et avec fin et pour cela une prolongation d'au moins
d'un an ou de six mois par trop. Car que pour
- il fait donc d'ici au commencement de l'année qui s'ouvre
dans six mois. J'ai l'honneur de vous en faire

